

# « De l'éolien offshore à un prix exorbitant ? »

**Énergie.** « On connaît le scandale du coût de l'EPR en Normandie. Recommence-t-on avec l'éolien offshore en baie de Saint-Brieuc ? »

**Jacques Boutbien** (courriel) :

« On connaît le scandale du coût de la centrale nucléaire EPR en Normandie et on recommence avec l'éolien offshore, plus précisément dans notre région en baie de Saint-Brieuc où l'on va octroyer, au total, plus de 4,69 milliards d'euros à un consortium multinational espagnol Ailes Marines.

La principale cause de ce fiasco provient essentiellement du fait que la France a voulu « coûte que coûte » en 2007-2009 rattraper son retard en

attribuant des subventions massives à six projets, lauréats d'appels d'offres organisés à partir de 2011, lesquels contrats – toujours selon la Cour des comptes – devraient coûter aux finances publiques la bagatelle de deux milliards d'euros pendant vingt ans, soit 40,7 milliards.

Des montants financiers colossaux à mettre en regard de la puissance modeste de ces projets : 3 gigawatts.

À ce niveau de subvention, selon des spécialistes, c'est une puissance de 120 gigawatts de solaire photovol-

taïque qui aurait pu être financée. L'énergie produite par les grandes centrales solaires au sol, sélectionnées aux derniers appels d'offres, est environ quinze fois moins gourmande en soutien public que celle qui sera produite par l'éolien offshore à l'horizon 2020-2022.

L'éolien offshore britannique actuel tourne autour de prix jamais atteints : le plus bas étant de 45 €/MWh, coût de raccordement au réseau compris. Les derniers projets d'éoliennes offshore sur la région de Dunkerque

tourment aussi autour de ce prix. Comparer cela avec les 155 €/MWh qui seront garantis aux parcs éoliens offshore le long de nos côtes et on comprend que nous allons nous engager à payer cette électricité quatre fois son prix pendant vingt ans.

Peut-on se permettre d'avoir un tel boulet au pied pendant si longtemps ? Les ménages modestes peuvent-ils affronter des hausses de prix bien au-delà de l'inflation en assurant des rentes à des multinationales ? Évidemment, non. [...] >>